

INFORMATIONS PRATIQUES

Qu'est-ce que le dossier de demande de subvention ?

Le dossier de demande de subvention est un formulaire destiné à toutes les associations désireuses d'obtenir une subvention. Il concerne les demandes de financement pour le fonctionnement de l'association ou de financement d'une action déterminée ou exceptionnelle.

Ce formulaire peut être enregistré sur votre ordinateur pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre puis l'imprimer si nécessaire.

CONTENU DU DOSSIER

- P 1 Informations pratiques.
- P 2 Pièces à joindre au dossier
- P 3 Fiche de renseignements
- P 4 Activité principale, organisation interne
- P 5 Compte résultats de l'association
- P 6 Fiche demande de subvention
- P 7 Budget prévisionnel de l'association
- P 8 Demande de subvention pour action exceptionnelle
- P 9 Budget prévisionnel pour cette action exceptionnelle
- 5 Fiches thématiques (vous pouvez en renseigner plusieurs si votre association est multi objet). Sport, Culture, Patrimoine et Tourisme, Multi-activités Vie Locale, Animations Comité des Fêtes
- Le règlement d'attribution des subventions voté par le Conseil Municipal de Gennes-Val de Loire avec les engagements à joindre au dossier de demande de subvention.

DATE LIMITE DE RETOUR DU DOSSIER COMPLET :

31 JANVIER 2017

Les dossiers incomplets et/ou déposés après cette date ne seront pas traités.